



**JOURNEE DE MOBILISATION DU 25 OCTOBRE :**

**UNE REUSSITE !!!**

**70 % DE GREVISTES**

**PRES DE 350 MANIFESTANTS**

**BRAVO !**

**Un grand merci à tous ceux qui ont su se mobiliser dans l'intérêt de tous !!!**

Alors que la manifestation battait son plein devant le ministère, une délégation inter-syndicale CGT-CSP et SNAPE-CSP a été reçue par la ministre.

La déclaration jointe a été lue et a servi de base aux discussions.

La ministre déclare en préambule qu'elle reconnaît le travail effectué sur le terrain et la passion que mettent les agents dans leur travail.

Elle dit comprendre la perte d'espoir et l'explique par le retard pris par la loi sur l'Eau. Le vote de la loi conditionne la suite du travail.

On retiendra les points suivants :

- **Budget 2007 du CSP** : la ministre accorde 2 millions supplémentaires pris sur le fond de roulement. Les représentants des Organisations Syndicales (OS) ne se satisfont pas de cette annonce : 2007 est considérée par le ministère comme une année de préfiguration de l'ONEMA en terme de missions et il a autorisé les pêcheurs à baisser le montant de la taxe, fixée à 10 euros. Les OS demandent que la préfiguration s'étende au mode de financement de l'établissement et donc que l'on prélève plus de 23 millions sur le fond des Agences de l'Eau. Mission est donnée au directeur de l'eau (DE) d'étudier la possibilité d'accorder plus...
- **Recrutements** : les 15 ATE et 15 TE prévus au concours à organiser en 2007 sont portés à 25 pour chaque catégorie. De 6 ingénieurs on passerait à 10. La ministre s'engage donc à augmenter le nombre de recrutements mais à condition que la loi sur l'eau soit votée avant la fin de l'année, ce à quoi elle s'emploie.  
Les OS ont insisté sur l'insuffisance du recrutement actuel, même porté à 50 ATE/TE, qui ne permettra pas de compenser les départs en retraite intervenus entre les deux concours de recrutement (2003 et 2007). Elles rappellent également qu'actuellement près d'un tiers des postes d'ingénieurs sont vacants.  
La ministre accepte qu'un plan pluriannuel de recrutement portant sur les années après 2008 soit étudié en concertation avec son cabinet.

Les OS ont notamment demandé à l'administration que le document rédigé par la direction de l'Eau, qui présente un premier calibrage de l'ONEMA en nombre de poste, soit retravaillé en évaluant l'effectif nécessaire pour la réalisation de toutes les missions (actuelles et futures).

- **ITA** : la ministre accepte que les discussions sur la base du statut des agences démarrent en 2007. De leur côté, les OS doivent faire des propositions afin d'intégrer les ITA dans le projet de décret sur l'organisation de l'ONEMA.
- **ONEMA** : la ministre s'engage à écrire sous huitaine une lettre contenant les engagements suivants :
  - un établissement public décliné sur 3 niveaux ;
  - pas d'intégration des structures de l'ONEMA dans les différents niveaux de l'administration ;
  - pas de mouvements contraints de personnels, pas de pertes d'emploi.Le schéma d'emploi fixerait l'effectif à 911
- **DIRECTRICE GENERALE** : elle sera convoquée sous 15 jours. Elle devra s'expliquer notamment sur la dégradation du dialogue social auquel la ministre se déclare très attachée. Les OS doivent faire remonter les reproches liés aux problèmes et aux dysfonctionnements rencontrés.
- **FORMATION** : comme le demandent les OS, un groupe de travail sera constitué sous la direction de l'IFORE pour envisager l'avenir du PARACLET. Les organisations syndicales maintiennent leurs revendications sur le maintien de cette structure.
- **AUTRES SUJETS EVOQUES** :
  - ARTT : la ministre se prononce favorablement sur l'ouverture de l'option 4 jours, mais elle semble la conditionner à une organisation par service. Un groupe de travail sera rapidement mis en place pour prise de décision avant la fin de l'année.
  - Validation des services : la ministre relance son homologue du budget. Elle entend obtenir une réponse avant la fin de l'année.
  - APAS : la ministre convient de la nécessaire continuité de l'action sociale.

Nelly OLIN nous a assuré qu'elle ne voulait pas voir l'établissement actuel cassé.

## LE CALENDRIER

- sous huitaine : lettre de la ministre (voir plus haut)
- sous 15 jours : audition de la directrice générale
- avant la fin du mois de novembre : vote de la loi (2<sup>ème</sup> lecture à l'Assemblée nationale)
- sitôt la loi votée, nouvelle rencontre avec la ministre (début décembre en principe...).

## LE BILAN :

La mobilisation des personnels de l'établissement est une véritable réussite.

Quelques avancées concrètes semblent avoir été obtenues. Elles ne constituent qu'une première étape.

Votre action a permis d'abord d'asseoir le poids de vos représentants. La ministre a ainsi pu mesurer l'ampleur du soutien que vous leur apportez.

NOUS DEVONS RESTER VIGILANTS ET MOBILISES POUR LA SUITE.

La suite des événements : vos représentants ont décidé de ne pas siéger dans les commissions et divers groupes de travail que la directrice générale convoquerait, sauf en ce qui concerne les CAP / CCP (impact direct des décisions sur les situations individuelles). Une position commune sera adoptée pour le prochain conseil d'administration du CSP.

L'intersyndicale organisera, après la prochaine rencontre avec la Ministre (probablement en décembre), de nouvelles réunions d'information régionales qui permettront, de manière collective, de tracer un premier bilan des avancées sur notre plate-forme revendicative et de réfléchir le cas échéant à de nouveaux moyens d'actions à mettre en œuvre.

## **FAITES NOUS PART DE VOS IDEES ENVOYEZ NOUS LES PHOTOS DE LA MANIFESTATION**

Via l'adresse mail : [syndicats.csp-info@club-internet.fr](mailto:syndicats.csp-info@club-internet.fr)